

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/04/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	8	9

Vote
<b>A la majorité</b>
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du Cher le : 07/04/2023  
Et  
Publication par voie électronique sur le site internet le 07/04/2023

L'an 2023, le 4 Avril à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Thauvenay s'est réuni à la en MAIRIE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MATTELLINI Gabrielle, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 23/03/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 23/03/2023.

**Présents** : Mme MATTELLINI Gabrielle, Maire, Mmes : JORSIN Fabienne, MM : COSNIER Fabrice, CROMARIAS David, CUROT Sébastien, DE SOUSA MACHADO Alexandre, DEJARDIN Philippe, JACQUIN Emmanuel,

Absents excusés: JOURDE Stéphane donne procuration à Sébastien CUROT  
FLEURY Elisabeth donne procuration à Fabienne JORSIN

**A été nommé(e) secrétaire** : DEJARDIN Philippe

### 2023\_11 – Vote du compte administratif 2022 BP Commune

Monsieur DEJARDIN adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, expose au Conseil Municipal le compte administratif communal 2022 qui s'établit ainsi :

#### *Fonctionnement*

Dépenses 284 019.97€  
Recettes 299 003.50 €

Résultat d'exercice 2022: 14 983.53 €  
Excédent de clôture pour la section de fonctionnement : 358 838.30 €

#### *Investissement*

Dépenses 84 873.36 €  
Recettes 136 618.03€

Solde d'exécution reporté de 51 744.67€

Hors de la présence de Madame le maire, le conseil municipal approuve à la majorité le compte administratif du budget communal 2022.



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 07/04/2023  
Le Maire  
Gabrielle MATTELLINI

Le Secrétaire  
DEJARDIN Philippe